



Action Sociale Vieillesse

Rapport d'activité 2018 - 2022

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne -
Franche-Comté


**la sécurité
sociale**


SÉCURITÉ SOCIALE
**l'Assurance
Retraite**

Sommaire

Édito	p.3
Présentation de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté	p.3
Premier niveau d'intervention - Le conseil généraliste de prévention à tous les retraités	p.4
Deuxième niveau d'intervention - La prévention primaire des effets du vieillissement.....	p.6
Troisième niveau d'intervention - La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés	p.8
Quatrième niveau d'intervention - La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors	p.9
Les pages départementales	p.10
La Côte d'Or	p.11
Le Doubs	p.12
Le Jura	p.13
La Nièvre	p.14
La Haute-Saône.....	p.15
La Saône-et-Loire	p.16
L'Yonne	p.17
Le Territoire de Belfort	p.18
Les actions phares en 2022	p.19



Nathalie Moore,
directrice de l'accompagnement
des publics fragilisés

Édito

Pour la première fois, la branche Action Sociale Vieillesse (ASV) recense, à travers ce rapport d'activité, l'ensemble de ses réalisations de l'année 2022 et plus largement de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018 – 2022.

Les missions de cette activité de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail portent sur :

- des actions de prévention au bien vieillir à destination des retraités autonomes,
- du soutien des lieux de collectifs à travers des concours financiers de diverses manières,
- d'une dynamique partenariale pour proposer davantage à nos publics cibles.

Son action s'inscrit dans le cadre d'une dynamique inter-régimes forte en région Bourgogne-Franche-Comté, via le Groupement d'Intérêt Économique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées » (Gie IMPA). Sont mises en valeur dans ce rapport, les réalisations propres à la Carsat et celles contributives du déploiement de la politique inter-régimes « pour bien vieillir ».

Les enjeux de transition démographiques sont au cœur de nos préoccupations.

Depuis 2014, il y a plus de personnes âgées de plus de 60 ans que de jeunes de moins de 20 ans. D'ici 2030, le nombre de seniors âgés entre 75 et 84 ans augmentera de plus de 30 %. Nous le savons, bien vieillir est au cœur de la vie quotidienne à la retraite. Et offrir une retraite en bonne santé et à domicile est l'élément central des premiers axes de prévention des caisses de retraite. Mais parfois, ce n'est pas possible. C'est pourquoi nous œuvrons, aux côtés de partenaires, pour offrir un lieu de vie accessible aux retraités en perte d'autonomie.

Pour anticiper les problématiques de demain, les 30 agents de ce département œuvrent chaque jour pour répondre aux besoins des retraités, déployer des actions aux côtés de partenaires et innover pour aller plus loin en matière de prévention sociale.

Présentation de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat) Bourgogne-Franche-Comté est une structure de droit privé chargée d'une mission de service public qui exerce ses activités sous la tutelle de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et de la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie).

Organisme de Sécurité sociale, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a 3 grandes missions :

- La préparation et le paiement de la retraite des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants,
- L'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté,
- La prévention et la tarification des risques professionnels.

L'État établit tous les 4 à 5 ans, avec les caisses nationales et pour chaque branche d'activité des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG), qui définissent les missions à accomplir, les moyens de fonctionnement mis à disposition ainsi que les

indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés à atteindre. Ces conventions sont déclinées en région en Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG), pour constituer les engagements de services Carsat.

Premier niveau d'intervention

Le conseil généraliste de prévention à tous les retraités

Créé en 2014, le programme inter-régimes **Les Zastuces** offre des conseils et astuces du quotidien aux retraités de la région. A travers plusieurs moyens de communication, le groupement des caisses de retraite régionales (Gie IMPA) vise à sensibiliser au bien vieillir de manière ludique.



1 – Le site internet www.leszastuces.fr

Le site internet du programme met en exergue l'ensemble des 40 vidéos de la saison 2 du programme ainsi que des articles de blog autour de sujets multiples. Entre 2018 et 2022, le site internet a compté en moyenne 11 215 internautes et ce nombre a augmenté de 45 % sur cette même période.

Utilisateurs du site par année :

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'internautes	7 610	8 856	19 263	9 273	11 071

En 2022, après la page d'accueil, ce sont le blog avec 2 325 visites, et les idées de sorties (1 032 vues) qui génèrent le plus de trafic.

2 – La communauté Facebook

La page Facebook « **Les Zastuces** » a été lancée en 2019. Aujourd'hui, elle met en avant des messages de prévention à plus de 35 000 retraités abonnés. Au total, près de 215 contenus ont été publiés au cours de l'année. L'ensemble du contenu publié a permis de générer 24 228 engagements (j'aime, commentaires, clics, partages).

Évolution de la page Facebook entre 2019 et 2022 :

Années	2019	2020	2021	2022
Abonnés	9 149	27 973	33 089	35 532
Nombre d'engagements	3 666	135 505	43 707	24 228

La page Facebook « **Les Zastuces** » a vu son nombre d'abonnés augmenter d'environ 300% entre 2019 et 2022. Les premières campagnes de communication ont ainsi permis d'accroître considérablement la communauté des Zastuces sur le réseau social.

3 – La newsletter des Zastuces

La newsletter **Les Zastuces** a été lancée en 2020. Elle compte environ 3 500 abonnées à la fin décembre 2022. Ci-dessous les contenus les plus appréciés par les lecteurs :

- À vos fourneaux : quelques recettes régionales ancestrales à partager : 458 clics,
- Profitez du printemps pour découvrir de nouveaux sites en Bourgogne-Franche-Comté : 243 clics,
- Jeux pour l'été : 233 clics.

Évolution des abonnés de la newsletter les Zastuces :

Années	2020	2021	2022
Abonnés	1 356	2 497	3 496
Nombre de nouveaux abonnés	1 356	1 141	999

Une newsletter qui remercie ses abonnés !



En janvier 2021, la newsletter fêtait sa 1 000^{ème} abonnée en offrant une montre connectée à Mme Coutzac.

« Ça appelle ma curiosité parce que je vais bientôt être en retraite et je me suis dit « Mais pourquoi pas », si ça existe c'est par ces témoignages, par les projets qu'il y a en cours qui d'une manière ou d'une autre va pouvoir m'intéresser. Très spontanément, je me suis inscrite. »

Quelques mois plus tard, en octobre, la barre des 2 000 abonnés a également été franchie grâce à Mme Leseignoux, récompensée par une tablette numérique qui lui a été remise en octobre 2021.

« Dans la newsletter, il y a beaucoup d'articles sur le jardinage. J'aime aussi les idées de sorties locales à faire sur mon département. Ce sont des choses que je vais poursuivre à la retraite. »



4 – Les actions de communication réalisées en 2022

Afin d'accroître le nombre d'abonnés, un email a été envoyé à plus de 27 000 retraités âgés entre 56 et 65 ans et vivant en Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci a permis de recruter plus de 500 abonnés à la newsletter des Zastuces.

Le programme a également été promu lors des différents salons des seniors de la région :

- Les 6 et 7 avril à Dijon,
- Les 30 septembre et 1er octobre à Auxerre,
- Le 19 octobre à Is-sur-Tille,
- Les 4 et 5 novembre à Besançon.

Plusieurs actions de communication ont également eu lieu dans la presse régionale comme avec la diffusion d'un podcast à la radio RCF ou la présentation du projet dans le cadre d'une émission Démon de midi.

Deuxième niveau d'intervention

La prévention primaire des effets du vieillissement

Ce deuxième axe d'intervention concerne en particulier le programme de prévention les Ateliers Bons Jours. Porté par le Gie IMPA dont la Carsat est membre, les Ateliers Bons Jours visent à transmettre les messages clés du bien vieillir aux retraités de 60 ans et plus vivant en Bourgogne-Franche-Comté.

Sur la période 2018 - 2022, concernant les réalisations dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté, ce sont 2 217 ateliers qui ont été organisés en Bourgogne-Franche-Comté réunissant 20 836 retraités. Plus globalement, 51 479 retraités ont été sensibilisés à la prévention du bien vieillir près de chez eux dans près de 500 communes.



Le profil des participants aux Ateliers Bons Jours en 2022 :



L'activité des Ateliers Bons Jours s'est largement densifiée depuis 2018 grâce au développement de l'offre proposée :

- la **création de l'offre digitale** grâce à des ateliers en ligne accessibles depuis un ordinateur ou une tablette via la plateforme HappyVisio (en octobre 2020),
- la mise à disposition gratuitement des **conférences HappyVisio** aux retraités participants des ateliers en ligne (en octobre 2020),
- le lancement de la pièce théâtre « **La Retraite de Babeth** », créée spécialement pour le programme (en septembre 2021).

En plus de ces nouveautés, l'offre de prévention diversifiée des Ateliers Bons Jours repose également sur :

- des ateliers en présentiel organisés au cœur du territoire,
- des spectacles de prévention avec les représentations théâtrales « **Avant j'étais vieux** » et « **Eh bien dansons maintenant** »,
- des réunions thématiques pour aborder un sujet plus en détail,
- des parcours information découverte afin de promouvoir l'offre auprès de nouveaux retraités.

Évolution des ateliers (financés dans le cadre du CPOM ARS et dans le cadre des conférences des financeurs) entre 2018 et 2022 :

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'ateliers	379	455	339	535	514
Nombre de participants aux ateliers	4 294	5 164	2 866	3 566	4 616

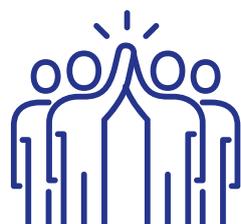
Faits impactant ces résultats :



Les Ateliers Bons Jours en 2022 :

En 2022, les Ateliers Bons Jours ont été au rendez-vous : **514 ateliers** ont été mis en place en Bourgogne-Franche-Comté. Ces ateliers ont réuni 4 616 retraités âgés en moyenne de 74,4 ans. 84 % des participants sont des femmes.

Les Ateliers Bons Jours, grâce à une offre diversifiée, ont ainsi **sensibilisé en 2022 plus de 10 000 retraités** qui ont pu participer soit à un atelier, à un spectacle de prévention ou encore à une conférence en ligne.



En complément du programme des Ateliers Bons Jours, la Carsat soutient de nombreux projets en faveur des retraités de la région ou des personnes fragilisées par la maladie ou par des accidents de la vie. Entre 2018 et 2022, 343 projets ont été financés par la Carsat, dont 205 projets financés en faveur du maintien à domicile et de la prévention.

En 2022, **73 projets ont été accompagnés** en Bourgogne-Franche-Comté grâce aux dotations Cnav et Cnam :

- 46 projets financés pour des actions en faveur du maintien à domicile et de la prévention (Cnav),
- 15 structures associatives soutenues en faveur de personnes malades ou en situation de handicap (Cnam),
- 6 actions soutenues et portées par le Service social à destination de retraités (Cnam),
- 4 actions soutenues en faveur d'aidants (Cnam),
- 2 maisons d'accueil hospitalières soutenues (Cnam).

Troisième niveau d'intervention

La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Afin de prévenir la perte d'autonomie, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté peut accompagner les personnes retraitées grâce à des aides individuelles.

Il existe **7 types d'aides individuelles** :

- L'évaluation des besoins d'aide à domicile,
- La réalisation d'un plan d'aides personnalisé (PAP),
- Le nouveau plan d'aide OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite),
- Des aides régionales comme l'aide aux retraités en situation de rupture comme le veuvage,
- L'attribution d'un secours financier,
- La mobilisation d'un professionnel de l'habitat via une commande d'intervention pour aider le retraité dans la réalisation de ses travaux d'adaptation du logement,
- L'aide habitat qui permet de financer une partie des travaux d'adaptation du logement en lien avec le professionnel de l'habitat,
- Le kit prévention qui permet l'achat d'aides techniques (ex : siège de bain, rehausseur de toilette...).

Entre 2018 et 2022, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a accordé **plus de 179 600 aides à 84 880 retraités** bénéficiaires. Ci-dessous la répartition par année :

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	35 373	32 929	36 588	37 042	37 719
Nombre bénéficiaires	16 324	16 808	17 212	17 638	16 898

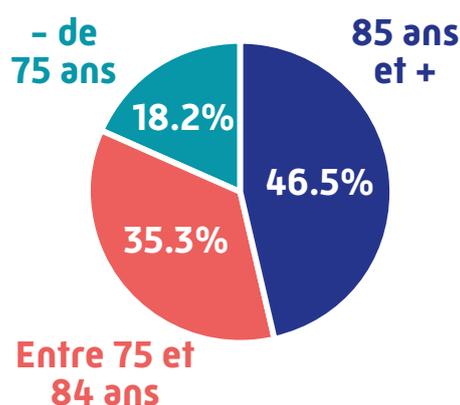
En 2022, **37 719 aides** ont été accordées dont :

- 14 992 commandes d'évaluation des besoins,
- 11 335 plans d'actions personnalisés,
- 3 840 demandes OSCAR,
- 3 008 secours financier,

grâce à l'intervention de 203 prestataires d'aide à domicile.

92 %
ont déclaré être satisfaits
de l'aide accordée par
la Carsat BFC.

Âge des bénéficiaires :



Quatrième niveau d'intervention

La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Pour mener à bien sa politique en lien avec les lieux de vie collectifs, la Carsat apporte son concours financier aux lieux de vie collectifs pour divers motifs :

- la création (construction) de lieux de vie collectifs,
- la réhabilitation de ces structures,
- le financement d'équipements.

Pour les projets d'investissement lourds, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe financièrement sous la forme d'un **prêt sans intérêt**, remboursable en 10 ou 20 ans, selon la nature du prêt (équipement ou construction ou rénovation). Pour les projets portant sur des petits travaux ou l'achat d'équipement, la participation financière de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté prend la forme d'une **subvention**.

Sur la période 2018 – 2022, la Carsat a octroyé un peu moins de **24 millions d'euros pour 164 demandes** dont :

- 56 demandes concernant la création ou la construction,
- 88 demandes en lien avec une réhabilitation,
- 17 subventions pour l'achat d'équipements,
- 3 subventions d'ingénierie.

Le soutien financier de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté en 2022

Plus de 8 millions d'euros ont été attribués aux lieux de vie collectifs permettant de soutenir 17 gestionnaires de lieux de vie collectifs dans le but de financer 38 projets, via 26 subventions et 13 prêts.

La Saône-et-Loire est le département comptant le plus de structures bénéficiaires, suivie par le Doubs puis le Jura.

Les dossiers de candidature sont accessibles depuis le site internet www.carsat-bfc.fr/ dans les rubriques **Partenaires > Partenaires de l'action sociale > Vous avez un projet immobilier pour les retraités.**



3 appels à projets pour aller plus loin en faveur l'adaptation des logements en 2022.

1 – Bailleurs sociaux : un appel à projets pour l'adaptation au vieillissement des logements des locataires

Afin d'accompagner les bailleurs sociaux dans l'adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a lancé le 8 février 2022 un appel à projets « Adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires ». 7 structures ont bénéficié d'un soutien financier pour un montant total de 614 115 euros, ce qui a permis d'aménager 356 logements en Bourgogne-Franche-Comté.

2 – Le plan d'aide à l'investissement

Mené par l'Assurance retraite et la CNSA, cet appel à projets « Plan d'Aide à l'Investissement » vise à financer les travaux de réhabilitation et modernisation des résidences autonomie afin d'améliorer ainsi le cadre de vie des retraités. Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté ce sont 32 projets soutenus pour un montant total de 697 275 euros consacrés à ce nouveau plan d'aide à l'investissement national (PAI).

3 – Appel à candidature Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA)

La Carsat a lancé fin décembre conjointement avec les départements du Jura et de la Nièvre l'appel à candidature IDRA. L'objectif est de favoriser une couverture plus homogène en résidences autonomie sur le territoire en favorisant l'émergence de nouvelles résidences pour accompagner la transition démographique. La clôture du dépôt des dossiers est fixée en avril 2023. Le département du Doubs rejoindra la démarche en 2023.

LES PAGES DÉPARTEMENTALES

Hormis le premier axe sur les conseils en prévention, l'ensemble des actions fait l'objet de mesures départementales. Nous vous proposons de découvrir les données par département.



La Côte-d'Or

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Fapa Seniors 21 ont organisé plus de 450 ateliers et ont compté au total 4 279 participants. 98 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser 11 337 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 de la Côte-d'Or en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 111 ateliers
- 933 retraités participants aux ateliers
- 55 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours
- 3 041 retraités sensibilisés à travers des actions du programme
- 1 237 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio
- Moyenne d'âge des participants : 74,9 ans [légèrement plus âgé que la moyenne régionale]
- 84.6 % de femmes participantes contre 15,4 % d'hommes. Les hommes sont moins présents en Côte-d'Or par rapport à la moyenne régionale (0.6 point d'écart).

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 26 069 aides individuelles ont été accordées dont 11 851 plans d'actions personnalisés et 10 868 commandes d'évaluations ; avec un total de 12 501 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	5 357	4 799	5 213	5 263	5 437
Nombre de bénéficiaires	2 522	2 496	2 494	2 543	2 446

En 2022, la Côte-d'Or a compté sur 33 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 - 2022, 10 résidences ont bénéficié du concours financier de la Carsat pour 26 projets menés en Côte-d'Or. Au total, ce sont plus de 6,5 millions d'euros qui ont été accordés aux structures concernant :

- 11 prêts liés à la création de résidence,
- 1 prêt en lien avec la réhabilitation d'une structure,
- 12 subventions concernant la réhabilitation,
- 5 subventions de création,
- 1 subvention d'ingénierie.

En 2022, des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- 2 résidences bénéficiaires : un projet de création et un autre de réhabilitation,
- 8 projets financés : 6 de réhabilitation et 2 de création,
- Près d'1 700 000 d'euros de prêt accordé à des structures,
- Environ 57 300 euros de subventions octroyées.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 6 projets pour un montant total de près de 275 000 euros. En 2022, 2 projets ont été sélectionnés en Côte-d'Or permettant d'allouer 17 632 euros de subventions.

Le Doubs

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont organisé 275 ateliers qui ont compté 2 754 participants. 66 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser près de 7 000 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 du Doubs en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 75 ateliers,
- 635 retraités participants aux ateliers,
- 40 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 336 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 1 269 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 74,1 ans,
- 83 % de femmes participantes contre 17 % d'hommes. Ces derniers sont plus présents qu'au niveau régional avec un écart d'un point.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 33 932 aides individuelles ont été accordées dont 14 033 plans d'actions personnalisés et 14 274 commandes d'évaluations ; avec un total de 15 918 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	6 257	6 218	6 871	7 258	7 328
Nombre de bénéficiaires	2 931	3 084	3 217	3 410	3 276

En 2022, le Doubs a compté sur 33 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 – 2022, 17 résidences ont bénéficié du concours financier de la Carsat pour 35 projets menés dans le département du Doubs. Au total, ce sont plus de 7,7 millions d'euros qui ont été accordés aux structures concernant :

- 10 prêts liés à la création de résidence,
- 1 prêt en lien avec la réhabilitation d'une structure,
- 18 subventions concernant la réhabilitation,
- 3 subventions de création,
- 5 subventions pour l'achat d'équipements.

En 2022 des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- 4 résidences bénéficiaires,
- 11 projets financés : 2 de réhabilitation, 8 de création, 1 projet en lien avec des équipements,
- Plus de 4,5 millions d'euros de prêt accordé à des structures,
- Plus de 120 000 euros de subventions octroyées.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 12 projets pour un montant total de près de 425 000 euros. En 2022, 11 projets ont été sélectionnés dans le Doubs permettant d'allouer près de 258 000 euros de subventions.

Le Jura

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Fédération ADMR du Jura ont organisé 217 ateliers qui ont compté au total 1 903 participants. 51 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser plus de 4 500 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 dans le Jura en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 49 ateliers,
- 435 retraités participants aux ateliers,
- 28 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 161 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 553 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 75,3 ans, le Jura est le département avec la moyenne d'âge la plus élevée, environ un an de plus que la moyenne nationale,
- 84 % de femmes participantes contre 16 % d'hommes. Les femmes sont plus nombreuses dans les groupes du Jura par rapport à la moyenne régionale [1.3 point d'écart].

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 24 423 aides individuelles ont été accordées dont 8 384 plans d'actions personnalisés et près de 10 250 commandes d'évaluations ; avec un total de 11 376 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	5 005	4 658	4 981	4 982	4 797
Nombre de bénéficiaires	2 204	2 323	2 318	2 358	2 173

En 2022, le Jura a compté sur 18 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 et 2022, 7 résidences ont bénéficié du concours financier de la Carsat pour 7 projets menés dans le département du Jura. Au total, ce sont plus de 2,7 millions d'euros qui ont été accordés aux structures concernant :

- 3 prêts liés à la création de résidence,
- 1 prêt en lien avec la réhabilitation d'une structure,
- 1 subvention concernant la réhabilitation,
- 2 subventions de création,
- 1 subvention pour l'achat d'équipements.

En 2022 des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- 3 résidences bénéficiaires ,
- 3 projets financés : 2 de création et un projet d'équipement,
- 430 000 euros de prêt accordé à des structures,
- Environ 156 000 euros de subventions octroyées.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 5 projets pour un montant total de plus de 1,6 millions d'euros. En 2022, un projet a été sélectionné dans le Jura permettant d'allouer plus de 50 000 euros de subventions.

La Nièvre

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre ont organisé 238 ateliers qui ont compté au total 2 083 participants. 59 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser près de 5 200 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 de la Nièvre en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 46 ateliers,
- 441 retraités participants aux ateliers,
- 29 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 255 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 414 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 74,13 ans (légèrement plus âgé que la moyenne régionale), avec un écart de 0.13 point,
- 87,3 % de femmes participantes contre 12,7 % d'hommes. La Nièvre est le département qui compte le moins d'hommes parmi ses participants : 3.3 points d'écart par rapport à la moyenne régionale.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 15 264 aides individuelles ont été accordées dont 6 747 plans d'actions personnalisés et 6 437 commandes d'évaluations ; avec un total de 7 215 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	2 931	2 639	3 088	2 964	3 642
Nombre de bénéficiaires	1 354	1 385	1 414	1 449	1 613

En 2022, la Nièvre a compté sur 25 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 – 2022, 9 résidences ont bénéficié du concours financier de la Carsat pour 9 projets menés dans le département de la Nièvre. Au total, plus d'un million d'euros a été accordé aux structures concernant :

- 2 prêts liés à la création de résidence,
- 3 subventions concernant la réhabilitation,
- 3 subventions de création,
- 2 subventions pour l'achat d'équipements.

En 2022 des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- 2 résidences bénéficiaires,
- 2 projets de réhabilitation financés,
- 2 subventions pour des réhabilitations pour environ 35 000 euros.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 2 projets pour un montant total de près de 1,3 millions d'euros. En 2022, aucun projet n'a concerné ce plan d'aide à l'investissement dans la Nièvre.

La Haute-Saône

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de l'ASEPT FC/B ont organisé 145 ateliers qui ont réuni au total 1 213 participants. 42 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser 3 377 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 de la Haute-Saône en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 34 ateliers,
- 289 retraités participants aux ateliers,
- 20 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 080 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 396 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 74,5 ans,
- 82 % de femmes participantes contre 18 % d'hommes. Après la Nièvre, la Haute-Saône est le deuxième département qui compte le plus d'hommes parmi les participants aux Ateliers Bons Jours.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 15 991 aides individuelles ont été accordées dont 6 434 plans d'actions personnalisés et 6 236 commandes d'évaluations ; avec un total de 7 356 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	3 010	2 951	3 235	3 472	3 323
Nombre de bénéficiaires	1 397	2 323	1 451	1 533	1 447

En 2022, la Haute-Saône a compté sur 13 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 – 2022, 7 résidences ont bénéficié du concours financier de la Carsat pour 11 projets menés en Haute-Saône. Au total, ce sont plus de 2,3 millions d'euros qui ont été accordés aux structures concernées :

- 3 prêts liés à la création de résidence,
- 1 prêt en lien avec la réhabilitation d'une structure,
- 4 subventions concernant la réhabilitation,
- 3 subventions de création,
- 1 subvention pour l'achat d'équipements.

En 2022 des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- une résidence bénéficiaire,
- un projet financé en lien avec les équipements,
- une subvention d'équipement de 10 000 euros.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 4 projets pour un montant total de plus de 260 000 euros. En 2022, 3 projets ont été sélectionnés en Haute-Saône permettant d'allouer près de 44 000 euros de subventions.

La Saône-et-Loire

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont organisé 482 ateliers qui ont réuni au total 4 905 participants. 100 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser 11 236 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 de la Saône-et-Loire en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 108 ateliers,
- 1 175 retraités participants aux ateliers,
- 54 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 2 889 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 1 099 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 74,1 ans,
- 81,7 % de femmes participantes contre 18,3 % d'hommes. La Saône-et-Loire est le département qui compte le plus d'hommes participants (2.3 points d'écart).

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 40 869 aides individuelles ont été accordées dont 19 730 plans d'actions personnalisés et 16 647 commandes d'évaluations ; avec un total de 19 360 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	8 174	7 399	8 485	8 406	8 405
Nombre de bénéficiaires	3 769	3 868	3 938	4 028	3 757

En 2022, la Saône-et-Loire est le département qui compte le plus de prestataires d'aides à domicile conventionnés pour aider au quotidien les retraités du département : 45.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 - 2022, 25 résidences ont bénéficié du concours financier pour 63 projets menés en Saône-et-Loire. Au total, ce sont plus de 3,3 millions d'euros qui ont été accordés aux structures concernant :

- 5 prêts liés à la création de résidence,
- 44 subventions concernant la réhabilitation,
- 4 subventions de création,
- 8 subventions pour l'achat d'équipements,
- 2 subventions en lien avec l'ingénierie.

En 2022 des lieux de vie collectifs ont été accompagnés à hauteur de :

- 6 résidences bénéficiaires,
- 12 projets financés dont 9 en lien avec la réhabilitation et 3 concernant la création de structures,
- 2 prêts accordés à des structures,
- Près de 920 000 euros octroyés sous forme de prêt ou de subvention.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 51 projets pour un montant total de presque 1,1 million d'euros. En 2022, 14 projets ont été sélectionnés en Saône-et-Loire permettant d'allouer plus de 310 000 euros de subventions.

L'Yonne

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont organisé 323 ateliers qui ont réuni au total plus de 2 960 participants. 68 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser 6 828 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 de l'Yonne en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 70 ateliers,
- 624 retraités participants aux ateliers,
- 38 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 000 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 590 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 74,1 ans,
- 88 % de femmes participantes contre 12 % d'hommes. Les hommes participent moins aux ateliers dans l'Yonne, 2 points d'écart par rapport à la moyenne nationale.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 18 217 aides individuelles ont été accordées dont 8 723 plans d'actions personnalisés et 7 335 commandes d'évaluations ; avec un total de 8 786 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	3 607	3 362	3 714	3 684	3 850
Nombre bénéficiaires	1 641	1 740	1 817	1 840	1 748

En 2022, le département de l'Yonne compte 25 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 – 2022, une résidence a bénéficié du concours financier de la Carsat dans l'Yonne. Au total, 100 000 euros ont été accordés au gestionnaire concerné par ce projet de création, qui a été mené en 2022.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, aucune structure de l'Yonne n'a souhaité bénéficier de financements de l'appel à projets plan d'aides à l'investissement.

Le Territoire de Belfort

Axe – La prévention primaire des effets du vieillissement

Sur la période 2018 – 2022, les équipes départementales de l'OPABT ont organisé 71 ateliers qui ont réuni au total 745 participants. 11 communes ont accueilli une action du programme des Ateliers Bons Jours ce qui a permis de sensibiliser 2 037 retraités.

Retrouvez l'ensemble des données 2022 dans le Territoire de Belfort en lien avec le programme de prévention pour bien vieillir, les Ateliers Bons Jours :

- 21 ateliers,
- 218 retraités participants aux ateliers,
- 8 communes concernées par des actions en lien avec les Ateliers Bons Jours,
- 1 002 retraités sensibilisés à travers des actions du programme,
- 284 inscrits à des conférences proposées par HappyVisio,
- Moyenne d'âge des participants : 73 ans, le Territoire de Belfort est le département avec la moyenne d'âge la plus jeune : 1 point d'écart avec la moyenne régionale,
- 85,7 % de femmes participantes contre 14,3 % d'hommes (proportion de femmes plus importante que la moyenne régionale).

Axe – La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés

Sur la période 2018 – 2022, 4 886 aides individuelles ont été accordées dont près de 2 100 plans d'actions personnalisés et 1 927 commandes d'évaluations ; avec un total de 2 368 retraités bénéficiaires.

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides accordées	1 032	903	1 001	1 013	937
Nombre de bénéficiaires	506	461	486	477	438

En 2022, le Territoire de Belfort compte 11 prestataires d'aides à domicile pour aider au quotidien les retraités du département.

Axe – La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien au développement de lieux de vie collectifs destinés aux seniors

Sur la période de 2018 et 2022, 3 résidences ont bénéficié du concours financier pour 3 projets menés dans le Territoire de Belfort. Au total, ce sont plus de 70 000 euros qui ont été accordés aux structures concernant :

- 2 subventions pour de la réhabilitation,
- une subvention de création.

En 2022, aucune résidence n'a bénéficié d'un soutien financier.

Plan d'aides à l'investissement :

Depuis 2018, l'appel à projets plan d'aides à l'investissement a permis de financer 3 projets pour un montant total de plus 40 000 euros. En 2022, un projet a été sélectionné dans le Territoire de Belfort permettant d'allouer plus de 17 000 euros de subventions.

Les actions phares en 2022

L'action sociale mène de nombreux projets afin d'améliorer le bien-être des retraités. Retrouvez 5 actions phares menées en 2022 avec le soutien de partenaires et de la Cnav.

MARS

Lancement de la démarche ECLAT à Talant

La démarche ECLAT, Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie du Territoire, a été lancée pour la deuxième fois en Bourgogne-Franche-Comté dans la ville de Talant [21].
L'objectif : mener un diagnostic complet du territoire avec l'aide des retraités habitant la commune et de partenaires et aider au lancement d'un programme d'actions répondant aux besoins du territoire et en cohérence avec l'offre existante.

AVRIL

Un nouveau projet soutenu par le VIVA LAB

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav), à travers le pôle VIVA LAB, soutient des projets innovants pour les retraités sur tout le territoire. En Saône-et-Loire [71], le projet OPAC CARE a été soutenu en 2022. C'est une démarche, innovante et impliquante, basée sur la co-construction d'une offre servicielle avec les locataires, les équipes de l'entité OPAC Saône-et-Loire et les partenaires territoriaux.

MAI

Congrès équilibre : 30 ans de prévention

Organisé le 18 mai dernier, le congrès équilibre a permis de réunir plus de 100 partenaires pour échanger autour de cette thématique, retracer les 30 ans d'histoire des ateliers « L'équilibre, où en êtes-vous ? » en Bourgogne-Franche-Comté, découvrir les innovations de demain et contribuer à la réflexion du futur plan anti-chutes.

JUILLET

Lancement de l'appel à projets « Bienvenue à la retraite »

Pour la première fois, l'Assurance retraite a lancé un nouvel appel à projets national « Bienvenue à la retraite » afin d'impulser une dynamique forte autour de ce nouveau service ainsi que le repérage d'initiatives innovantes. La Carsat l'a décliné en région Bourgogne-Franche-Comté.

OCTOBRE

Matinée d'échanges organisée aux côtés de l'association les Petits Frères des Pauvres

Le 4 octobre à Beaune, les Petits Frères des Pauvres et la Carsat ont organisé ensemble une matinée d'échanges autour de la lutte contre l'isolement social. Après une table ronde, des ateliers ont permis de construire les actions de demain pour favoriser le bien-être des retraités de la région.

Nous contacter

Par téléphone :



De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60

Notre site régional :

www.carsat-bfc.fr

Nos sites nationaux :

www.lassurance retraite.fr et www.pourbienvieillir.fr